

8830285 FM

13 octobre 1988, Camp de Mailly

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE A L'ARMEE DE TERRE

Monsieur le Ministre,
Messieurs les Officiers Généraux,
Mesdames, Messieurs,

Ici à Mailly, au cœur de cette terre champenoise meurtrie par tant de guerres au cours des siècles passés, rendons hommage à tous ceux qui vous ont précédés dans le métier des armes, qui ont souffert et ont donné leur vie pour un idéal de liberté. Nous sommes les héritiers de cette histoire. Vous avez aujourd'hui repris le flambeau.

La mission dont vous êtes investis au service de la France, vous vaut la reconnaissance du gouvernement et de la Nation. C'est ce dont j'ai tenu à témoigner aujourd'hui personnellement. Au cœur de la défense de notre pays, il y a d'abord en effet la valeur des hommes qui la mettent en œuvre, leur dévouement, c'est-à-dire l'engagement constant qui est le vôtre et qui permet à la France d'apporter au monde son message de paix et d'espérance.

Je suis également venu vous dire que si nous sommes entrés dans une période où notre environnement international connaît de profonds changements, j'ai la profonde conviction que ces évolutions représentent, aujourd'hui, une chance pour notre pays et pour nos armées, particulièrement pour l'armée de terre.

Politique de défense

L'armée de terre au service de la politique de défense de la France : Responsable de la défense nationale, ma mission est de coordonner l'action du gouvernement, afin que soient mises en œuvre les grandes orientations de notre politique de défense définies par le Président de la République. En matière de sécurité, qui ne remarquerait l'étendue des changements survenus au cours des dernières années ? Si j'avais à les résumer d'un mot, je dirai que nous sommes entrés dans l'ère de la solidarité. Cette solidarité en matière de défense, c'est d'abord une solidarité européenne grandissante qui passe par la solidarité reconnue de la France envers ses alliés et voisins ; c'est aussi une solidarité accrue de l'Europe toute entière avec les régions qui traversent des crises, que déchirent des conflits.

La France est, en effet, en dehors des deux super-puissances, le seul pays à avoir déployé une politique indépendante qui lui permet à la fois d'assurer souverainement sa défense et d'être non seulement écoutée mais aussi entendue. Cela tient à ce que la parole de la France n'est celle d'aucune idéologie mais celle de la mesure, de l'exigence dans la solidarité.

Cette solidarité, que vous pratiquez depuis toujours, l'armée de terre contribue à la mettre en œuvre par ses missions, qui lui valent une place essentielle dans le dispositif de défense de la France. En effet, dotée de l'armement nucléaire pré-stratégique, elle concourt à la dissuasion nucléaire qui demeure le fondement de notre concept de défense, et dont les moyens classiques sont le complément nécessaire. Ils ôtent en effet à un éventuel agresseur tout espoir de contourner notre dissuasion.

Présente sur l'ensemble du territoire national, l'armée de terre joue aussi un rôle majeur dans la protection des installations gouvernementales et des bases de la force nucléaire stratégique, pour empêcher que notre capacité de dissuasion ne soit entamée.

Par la place qu'elle occupe au regard du dispositif allié, elle participe à la paix et à la stabilité dans une Europe où le déséquilibre conventionnel est immense.

Hors d'Europe enfin, elle contribue à protéger nos intérêts et à affirmer notre présence notamment auprès des pays avec lesquels nous sommes liés par des accords particuliers. Sa présence dans les régions du monde les plus menacées sert aussi à prévenir l'apparition de nouveaux conflits. Ainsi, la présence de la France au Tchad a contribué à écarter la menace et à rétablir le dialogue.

Plus que jamais, aujourd'hui, nous avons besoin de votre compétence et de votre efficacité, alors qu'il nous faut réussir le pari d'un nouvel équilibre européen, à un moment où pour la première fois depuis 1945, apparaît, grâce au désarmement, la perspective d'une paix nouvelle

Désarmement

Le processus de réduction de leurs armements nucléaires dans lequel se sont engagées les deux grandes puissances doit désormais s'accompagner d'une réduction dissymétrique des armements conventionnels accumulés en Europe et de l'interdiction des armes chimiques : là résident en effet aujourd'hui les principaux risques pour la paix. C'est le sens du message que le Président de la République a lancé depuis la tribune des Nations-Unies, et dans son récent discours à l'IHEDN, en proposant notamment que soient interdits non seulement l'emploi des armes chimiques mais aussi leur fabrication. L'écho recueilli par cette proposition montre que la France a un rôle particulier à jouer pour favoriser le désarmement. Notre souci commun est celui d'une défense globale et incontournable. Celle-ci ne pourra qu'être renforcée par un équilibre stable à un niveau d'armements plus bas que celui que nous connaissons aujourd'hui.

L'armée de terre – avec les autres armées – contribue à la crédibilité d'un concept de dissuasion suffisante pour la France ; vous contribuez ainsi à l'équilibre de l'Europe.

Service national

L'armée de terre, au service de la nation : Votre armée aura donc un rôle important à jouer dans l'Europe plus solidaire à construire. Cela ne doit pas nous faire oublier le rôle particulier que vous jouez au sein de notre pays, en contribuant à diffuser l'esprit de défense, le sens de la Nation. 185 000 jeunes passent chaque année dans vos rangs, plus des trois quarts des jeunes appelés sous les drapeaux. Le service national est universel : telle est la loi, et dans leur grande majorité les Français s'y déclarent attachés. C'est en effet un des ciments de notre unité nationale, qui permet à nos concitoyens de mieux comprendre les contraintes de notre sécurité.

Il n'est cependant pas exempt de défauts de fonctionnement. S'il n'est pas souhaitable d'en bouleverser l'organisation générale, il nécessite cependant d'être mieux adapté aux besoins de nos forces et de mieux répondre aux aspirations de notre jeunesse. Il appartient aux armées d'assumer leur part missions prioritaires que le gouvernement s'est données et notamment l'effort de formation.

C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au Ministre de la Défense de conduire, en liaison avec le Secrétariat Général de la Défense Nationale, une réflexion d'ensemble devant permettre une meilleure universalité du service national, une plus grande diversification de ses formes civiles et la réduction des inégalités dans son accomplissement.

Je souhaite ainsi que l'on améliore les conditions de vie des appelés, et que les armées apportent leur contribution à la formation des jeunes, priorité du gouvernement réaffirmée dans son plan pour l'emploi, en renforçant notamment l'effort de formation professionnelle qui, je le sais, est déjà important.

L'armée de terre dans l'avenir : notre environnement international change, notre société a des exigences propres : ce sont autant de contraintes pour notre politique de défense, auxquelles il faut ajouter la nécessité de s'en tenir avec

8830285 F13

fermeté à une politique de rigueur budgétaire si nous voulons soutenir la compétition internationale. Si nous voulons rester une puissance internationale respectée à l'aube du prochain millénaire, il nous faut refuser l'effacement économique et technologique devant les géants qui dominent le monde actuel.

Rationalisation du fonctionnement des armées

A cet égard, en participant à l'édification européenne en matière de défense, la France devrait voir à terme s'alléger ses contraintes : à condition que cette haute ambition s'accompagne d'un effort de rationalisation, de la recherche inlassable d'une meilleure efficacité.

Cet effort de rationalisation et d'efficacité doit être entrepris par tous les pays européens, particulièrement dans le domaine de la production d'armements.

Il doit l'être aussi pour la France et ses armées, dès maintenant : n'attendons pas que l'Europe de la défense soit faite pour nous donner les moyens de la réussir ! La France consacre à sa défense près de 4 % de son Produit National Brut, ce qui fait d'elle l'un des piliers reconnus de l'Alliance. Le projet de budget de 1989 traduit l'importance de notre effort de défense, puisqu'il lui consacre 182 milliards de francs, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 1988.

Ainsi sont respectées les grandes orientations définies par la loi de programmation militaire. Leur réalisation ne gagnera désormais en efficacité que si elle répond au souci de rationalisation du fonctionnement des armées, comme de tous les services de l'Etat. C'est dans cet esprit que j'ai élaboré le projet de budget pour 1989. Cette volonté d'efficacité, qui est l'un des enjeux centraux du prochain plan, ne portera ses fruits que si chacun d'entre nous en assure la mise en œuvre.

L'armée de terre l'a compris en s'adaptant progressivement pour devenir une armée de haute technologie : cette adaptation a été rendue possible par les efforts consentis par tous et à tous les niveaux de la hiérarchie, dans le cadre des deux réformes importantes qu'a connues l'armée de terre au cours des dernières années et qui se sont aussi traduites par des déflations de personnels rendant plus lourdes les charges de travail de chacun, surtout des jeunes cadres, à un moment où elle était engagée – avec les autres armées – sur de nombreux théâtres d'opérations extérieures dans des conditions particulièrement difficiles.

Spécificité de la condition militaire

Je n'ignore pas non plus les contraintes inhérentes à votre état, comme la mobilité, les difficultés qu'éprouvent vos épouses à trouver ou à conserver leur emploi, et les difficultés pour garantir de bonnes conditions à la scolarité de vos enfants. Un certain nombre de mesures viennent d'être décidées par le Ministre de la Défense pour prendre en compte, dans le cadre des ressources budgétaires disponibles, la spécificité de la condition militaire. J'y attache, sachez-le, avec tout le gouvernement, une attention particulière.

La mutation entreprise par l'armée de terre va se poursuivre. S'il est vrai que l'armée de terre doit conserver un certain volume en hommes et en matériels de haute technologie, il n'en reste pas moins qu'un effort de rationalisation et que la recherche de l'amélioration de son fonctionnement sont indispensables.

Modernisation des systèmes d'armes

L'armée de terre doit être une armée de haute technologie : Les crises d'aujourd'hui et plus encore celles de demain exigent l'interopérabilité des systèmes alliés, la maîtrise des processus d'information et de communication dans le strict respect, bien sûr, de notre autonomie de décision : c'est ainsi que vous serez dotés de moyens d'acquisition de renseignements aéroportés et que vous travaillerez aux systèmes informatiques de commandement. Au-delà de cet aspect le plus nouveau de la technologie de défense, il ne faut évidemment pas oublier que nous devons être vigilants à l'évolution de la nature des menaces et à celle

des techniques. Aussi, la modernisation des systèmes d'armes se poursuit-elle dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire : je pense notamment au missile Hadès, au lance-roquettes multiples, au nouvel hélicoptère anti-chars, au char Leclerc. Cette modernisation concerne également les domaines des contre-mesures électroniques ou des munitions dites intelligentes. Tout cela se traduira pour les forces terrestres par une meilleure maîtrise de l'information opérationnelle et une mobilité et aéromobilité accrues.

Par sa haute densité technologique, par son innovation conceptuelle la Force d'Action Rapide est un remarquable exemple de cette armée de terre moderne dont la France a besoin.

Dans le droit fil de la méthode que j'essaie de privilégier dans tous les domaines, cette modernisation devra être progressive de manière à ne pas bouleverser la cohérence du système actuel et à s'inscrire le plus possible dans le cadre de coopérations avec nos alliés européens. Dans cette perspective, elle devra disposer d'un volume de personnels et de moyens adaptés aux missions qui lui sont ou lui seront confiées.

L'armée de terre doit participer à la rationalisation de l'ensemble de notre dispositif de défense : Si l'armée de terre doit conserver sa spécificité, elle doit s'adapter à son environnement. Cette adaptation nécessite pour elle, comme d'ailleurs pour les autres armées, volonté et imagination afin que son fonctionnement soit amélioré et son organisation rationalisée. Cette dynamique, initiée par le Ministre de la Défense a, je le sais, déjà fait l'objet de propositions. Celles-ci seront prolongées et approfondies en particulier par la poursuite du regroupement des garnisons qui allègera de façon significative les tâches non-opérationnelles provoquées par la dispersion des sites d'implantation et par la réorganisation des chaînes de commandement et des filières d'instruction parfois trop complexes.

Cette action ne peut s'inscrire que dans le cadre d'une planification à long terme, dont tous les aspects financiers auront été évalués. Je souhaite pour ma part que tous les échelons de la hiérarchie soient associés à cette réflexion, destinée à améliorer le fonctionnement de votre armée, et à faciliter votre travail. L'investissement à consentir au départ sera important mais générateur d'efficacité et, à terme, d'économies substantielles dans tous les domaines.

L'importance et la variété des missions de l'armée de terre, la multiplicité de ses théâtres d'engagement, nécessitent un effort permanent de modernisation et d'adaptation : ces deux objectifs doivent être recherchés ensemble, afin de préparer au mieux la défense de la France à ses missions futures. Il faut en effet que l'armée de terre continue d'assumer ses tâches nombreuses et variées, que ce soit en Europe ou hors d'Europe, comme elle l'a toujours fait grâce à la diversité de ses unités, la polyvalence de ses moyens et surtout grâce à la compétence et au dévouement dont font preuve les hommes qui servent dans ses rangs. Les démonstrations remarquables auxquelles je viens d'assister, la manière exceptionnelle dont les forces engagées en actions extérieures accomplissent leur devoir, sont là pour en témoigner.

Je tenais, en m'adressant à vous, à vous témoigner ma confiance. Je sais pouvoir compter sur votre détermination pour que, fidèles à votre passé et à vos traditions, vous meniez à bien la mutation qu'imposent notre environnement international et nos contraintes internes. Cette mutation est déterminante pour l'avenir de notre pays.

Je sais que vous la réussirez.